



*« Parti sans bruit avec le seul chagrin de faire du chagrin,
riche d'avoir tout donné. »*

*Son courage sauvait des vies,
sa générosité touchait les cœurs »*

Solange VAN ROOTEN

sa maman ;

Djeanne GREUSE,

sa compagne ;

Solange et Michaël,

Deborah,

David et Céline,

Xavier,

ses enfants ;

Elsa, Tiffany, Simon, Samuel, Valina, Vassilissa, Noa, Victoria, Lyo et Lyv,

Gabriele,

son arrière-petit-fils et ses petits-enfants ;

Alain VANLAER,

son frère ;

ainsi que les familles apparentées,
ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Daniel VANLAER

NÉ À WATERMAEL-BOITSFORT LE 6 JANVIER 1961 ET
DÉCÉDÉ À PONT-À-CELLES LE 29 MARS 2026.

La cérémonie d'Adieu, aura lieu en la salle de culte du
Centre Funéraire Denuit,

LE VENDREDI 3 AVRIL 2026 À 9 HEURES 30.

Le jour des funérailles, réunion au Centre Funéraire Denuit à **9 heures 15.**

Daniel repose en ce même établissement,
rue de Liberchies 110 à Luttre où la famille sera présente
les mardi 31 mars et jeudi 2 avril de 17 à 19 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Centre Funéraire Jean-Luc **DENUIT** | 071/84.43.40 - www.denuit.be